

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 1119-2015, 16 décembre 2015

CONCERNANT l'exercice des fonctions de certains ministres

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE, conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), soient conférés temporairement les pouvoirs, devoirs et attributions :

— du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Côte-Nord à monsieur Luc Blanchette, membre du Conseil exécutif, du 26 décembre 2015 au 9 janvier 2016;

— du ministre de la Santé et des Services sociaux à madame Lucie Charlebois, membre du Conseil exécutif, du 2 au 17 janvier 2016;

— du ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Île-de-la Madeleine à monsieur Jean-Denis Girard, membre du Conseil exécutif, du 11 au 18 janvier 2016;

— du ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations à monsieur Jean-Denis Girard, membre du Conseil exécutif, du 4 au 11 janvier 2016;

— de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française à monsieur François Blais, membre du Conseil exécutif, du 4 au 8 janvier 2016;

— du ministre responsable des Affaires autochtones à monsieur Laurent Lessard, membre du Conseil exécutif du 2 au 6 janvier 2016;

— du ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal à monsieur Luc Blanchette, membre du Conseil exécutif, du 10 au 20 janvier 2016;

— de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides à monsieur Martin Coiteux, membre du Conseil exécutif, du 2 au 9 janvier 2016;

— de la ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, ministre responsable de la Condition féminine et ministre responsable de la région de l'Outaouais à madame Kathleen Weil, membre du Conseil exécutif, du 7 au 15 janvier 2016;

— du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques à monsieur Laurent Lessard, membre du Conseil exécutif, du 5 au 15 janvier 2016.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

64288

Gouvernement du Québec

Décret 1120-2015, 16 décembre 2015

CONCERNANT la nomination de monsieur Georges Farrah comme secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif, chargé du Secrétariat aux affaires maritimes

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Georges Farrah soit nommé, à compter des présentes, secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif, chargé du Secrétariat aux affaires maritimes, avec le rang et les privilèges d'un sous-ministre, administrateur d'État I, au traitement annuel de 179 820 \$, ce traitement correspondant à celui devant être octroyé à monsieur Farrah pour occuper ce poste, duquel a été déduit l'équivalent de la moitié de la rente de retraite qu'il reçoit actuellement pour ses années de service dans le secteur public québécois;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 s'appliquent à monsieur Georges Farrah comme sous-ministre du niveau 2.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

64289